



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 5823

Texte de la question

M. Jean Ueberschlag attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la situation preoccupante, au plan financier, des structures d'accueil des exclus. Il semblerait qu'un desengagement progressif des aides de l'Etat ait ete amorce ces dernieres annees, mettant ces associations dans l'obligation de se separer de personnels et de voir diminuer par voie de consequence leurs capacites d'intervention, alors meme que les problemes d'integration sociale et professionnelle vont en croissant. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend intervenir pour sauver ces structures indispensables a des centaines de milliers de personnes.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Ueberschlag Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5823

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 1993, page 2988

Réponse publiée le : 25 octobre 1993, page 3654